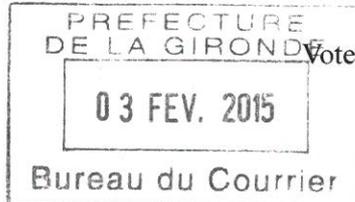


Nbre de membres en exercice : 15  
Nbre de membres présents : 8  
Nbre de suffrages exprimés : 8



Votes : Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille quinze, le vingt six janvier**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de l'annexe du Conseil Général de la Charente Maritime à Saint Georges de Didonne**

**Date de convocation : 14 janvier 2015**

Etaient Présents : Mmes GOT – JOLY - JUNIN – MM BITEAU - BUSSEREAU – FERCHAUD – GIRAUD – HILLAIRET.

**Délibération N°2015-01- 011: Projet d'inscription du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO Cordouan – Création d'un Comité d'Honneur**

*Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;  
Vu le projet d'inscription du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO porté par l'Etat ;  
Considérant l'intérêt de mobiliser la population locale, les élus locaux et des personnalités autour de cette candidature ;*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. de créer un comité d'honneur pour soutenir la candidature du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'UNESCO ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute disposition pour constituer ce Comité d'Honneur ;

Article 3. de proposer une composition du Comité et une stratégie de mobilisation des acteurs lors du prochain comité syndical

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Saint Georges de Didonne, le 26 janvier 2015

**Le Président**

**Philippe PLISSON**